

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2011

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Série : **ES**

DURÉE DE L'ÉPREUVE : **4 heures**. – COEFFICIENT : **7**

L'usage de la calculatrice est strictement interdit.

Dès que ce sujet vous sera remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 8 pages numérotées de 1/8 à 8/8.

Le candidat traitera au choix soit la dissertation, soit la question de synthèse.

Dissertation appuyée sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée explicitement ou implicitement dans le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger en utilisant un vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

L'emploi permet-il toujours de s'intégrer à la société française ?

DOCUMENT 1

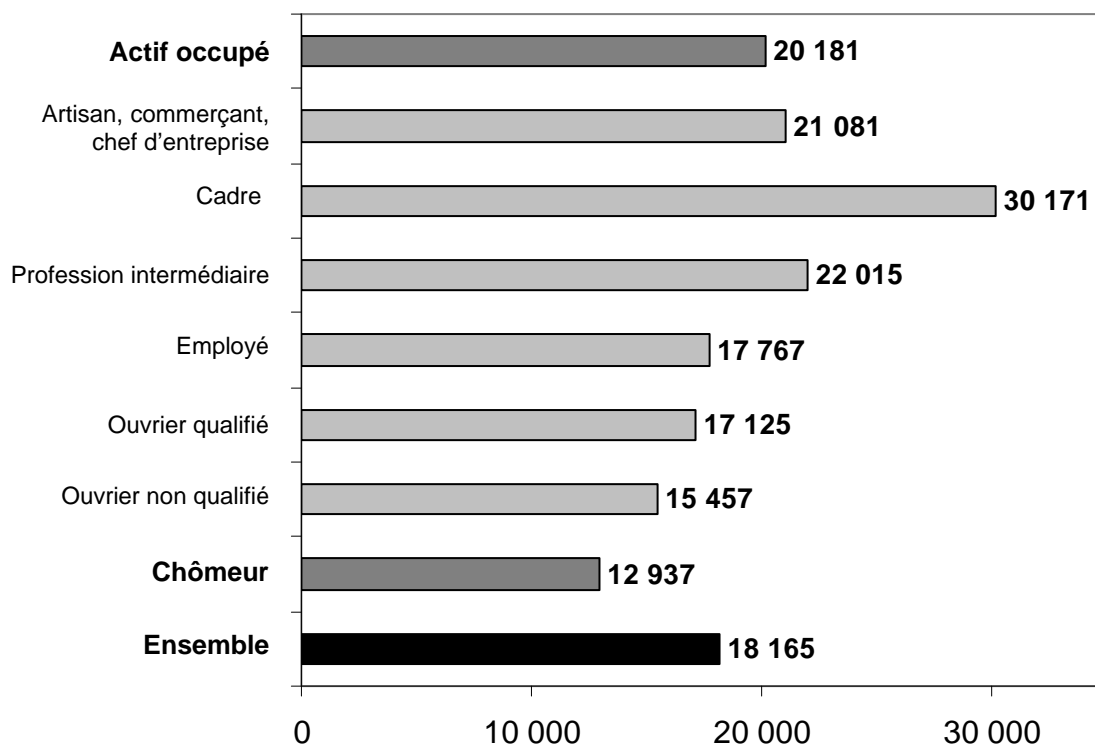
Aujourd'hui, et notamment en France, l'ambivalence des représentations sur le travail n'a jamais été aussi forte. D'une part, sa valeur a été renforcée par les difficultés croissantes pour tous et toutes à l'obtenir et le garder : le spectacle du désarroi des chômeurs (privés de lien social et de l'estime de soi), des licenciements économiques qui tombent comme des couperets, des difficultés des jeunes à s'intégrer, des seniors à y rester, et des SDF, exclus parmi les exclus, rappelant les dangers du déclassement et de la chute possible... Autant de menaces propres à faire monter la cote du travail.

Mais, d'autre part, il n'a jamais été autant question de stress, de troubles musculo-squelettiques (entendre par exemple les tendinites du poignet et les maux de dos, en hausse notable depuis plusieurs années), de souffrance au travail, de pression et de dépressions, de sentiments d'injustice, de non-reconnaissance des mérites, d'exploitation (non plus conçue comme celle d'une classe sociale par une autre, mais perçue comme un « trop » demandé par le patron), quand ce n'est pas de mépris.

M. FOURNIER, « Travail : ce douloureux objet de désir », *Sciences Humaines*, n° 179, Février 2007.

DOCUMENT 2

Niveau de vie médian selon la situation par rapport à l'emploi (en euros, pour l'année 2007)



Champ : France métropolitaine, individus dont le revenu déclaré à l'administration fiscale est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Source : D'après Insee, *enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2005 à 2007*.

DOCUMENT 3

Loin de séparer, la division du travail renforce la complémentarité entre les membres d'une société. Non seulement elle donne à chacun, si monotone que soit sa tâche, le sentiment de son utilité, mais elle le transforme de l'intérieur, le socialise, et lui fait partager avec d'autres une « même vie morale ». [...] C'est ce que montre l'entretien avec Yves L., 62 ans, chauffeur-livreur à Rungis [...].

Rungis ça a changé énormément, Rungis c'est une usine, vous comprenez ? Je vais vous expliquer. Aux Halles de Paris¹, on se connaissait tous, on se voyait tous les jours, on voyait les mêmes personnes, on était en contact intimement avec tout le monde vous voyez, c'était une ambiance ... Une vie collective, confraternelle parce que y en avait un qui peinait, qui poussait un chariot de viande [...] un type passait à côté, bah, il lui demandait même pas, il l'aidait à pousser le chariot [...] même les patrons des fois ils arrivaient, ils vous donnaient la main, vous voyez, or Rungis ça a été fini, ça n'a plus existé, on se connaissait plus, ça a été l'usine. [...] Et y avait plus cette ambiance qu'on avait pour casser la croûte par exemple, on sortait avec un kilo de bidoche, on allait au café, « Tiens, tu me feras cuire ça pour tout à l'heure », on buvait un pot, on repartait au boulot.

C. BAUDELLOT, M. GOLLAC et alii.,

Travailler pour être heureux ? Le bonheur et le travail en France, Fayard, 2003

¹ Les Halles formaient le grand marché alimentaire de Paris jusqu'à la décision prise en 1962 de leur déplacement à Rungis et La Villette.

DOCUMENT 4

Statut et type de contrat selon le sexe et selon l'âge en 2008 (en %)

| Statut et type d'emploi | Catégories de sexe | | Catégories d'âge | | | Ensemble des 15 ans ou plus |
|--|--------------------|--------------|------------------|--------------|----------------|-----------------------------|
| | Femmes | Hommes | 15-24 ans | 25-49 ans | 50 ans ou plus | |
| Ensemble des emplois | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |
| Non salariés | 7,3 | 13,4 | 2,0 | 9,3 | 16,5 | 10,5 |
| Salariés | 92,7 | 86,6 | 98,0 | 90,7 | 83,5 | 89,5 |
| <i>Dont :</i> | | | | | | |
| <i>Intérimaires</i> | 1,4 | 2,8 | 6,6 | 2,1 | 0,7 | 2,1 |
| <i>Apprentis</i> | 0,9 | 1,7 | 15,3 | 0,1 | 0,0 | 1,3 |
| <i>Contrats à durée déterminée (1)</i> | 10,8 | 6,0 | 26,4 | 7,5 | 4,4 | 8,3 |
| <i>Contrats à durée indéterminés (2)</i> | 79,6 | 76,1 | 49,7 | 81,0 | 78,4 | 77,8 |

(1) Y compris les emplois aidés.

(2) Y compris les emplois aidés, les salariés sans contrat, ainsi que les fonctionnaires stagiaires et les titulaires du secteur public.

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes en emploi de 15 ans ou plus.

Source : D'après Insee, enquêtes Emploi du 1^{er} au 4^{ème} trimestre 2008.

DOCUMENT 5

Situation d'activité des travailleurs pauvres en France en 2006

| | Effectifs (milliers) | Part dans la population des travailleurs pauvres (en %) |
|---|----------------------|---|
| Emploi salarié toute l'année | 1 800 | 48,0 |
| à temps complet | 525 | 14,0 |
| à temps partiel | 1 275 | 34,0 |
| Emploi non salarié toute l'année | 739 | 19,7 |
| Alternances emploi/chômage | 741 | 19,8 |
| emploi majoritaire | 299 | 8,0 |
| chômage majoritaire | 442 | 11,8 |
| Alternance avec inactivité | 467 | 12,5 |
| Ensemble | 3 745 | 100,0 |

Source : D'après l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale, « Les travailleurs pauvres en France », 16 septembre 2008.

DOCUMENT 6

Le salariat est devenu un mécanisme de régulation sociale d'ensemble, qui ne se limite plus à la seule relation duale employeur / employé formalisée par le contrat de travail. En effet, l'existence de ce contrat assure à son détenteur l'accès à des prestations sociales (salaire indirect socialisé) lui assurant un revenu en cas de maladie, de fluctuations économiques (assurance chômage) et à la fin de sa vie active (retraite). Les catégories non-salariales elles-mêmes ont progressivement été pourvues de dispositifs analogues, qui rapprochent leurs conditions de celles des salariés proprement dit. [...]

Pourtant, ce modèle salarial apparaît indiscutablement en crise. Le maintien d'un fort taux de chômage depuis un quart de siècle a fait naître des inquiétudes sur la pérennité de ce modèle sociétal. Les jeunes générations y accèdent de plus en plus tardivement et difficilement. Le patronat appelle à une réduction des « prélèvements obligatoires », c'est-à-dire du salaire indirect et à une plus grande « flexibilité du travail ».

T. PILLON, F. VATIN, *Traité de sociologie du travail*, Octares éditions, 2007 (seconde édition).

Question de synthèse étayée par un travail préparatoire

Il est demandé au candidat :

1. de conduire le travail préparatoire qui fournit des éléments devant être utilisés dans la synthèse.
2. de répondre à la question de synthèse :
 - par une argumentation assortie d'une réflexion critique, répondant à la problématique donnée dans l'intitulé,
 - en faisant appel à ses connaissances personnelles,
 - en composant une introduction, un développement, une conclusion pour une longueur de l'ordre de trois pages.

Ces deux parties sont d'égale importance pour la notation.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

THÈME DU PROGRAMME :

Croissance, capital et progrès technique

I - TRAVAIL PRÉPARATOIRE (10 points)

Vous répondrez à chacune des questions en une dizaine de lignes maximum.

- 1) Donnez la signification de la donnée soulignée. (**Document 1**) (1 point)
- 2) Comment les pouvoirs publics contribuent-ils à l'effort de recherche et développement ? (**Document 1**) (2 points)
- 3) À l'aide des données du **document 2**, montrez l'importance prise aujourd'hui par les innovations de produit dans les stratégies d'innovation des entreprises. (1 point)
- 4) Expliquez comment l'innovation permet d'accroître la compétitivité des entreprises. (**Document 2**) (2 points)
- 5) Comment peut-on justifier les politiques publiques de soutien financier aux investissements privés en recherche et développement ? (**Document 3**) (2 points)
- 6) Montrez que la mise en relation des différents acteurs d'un pôle de compétitivité est favorable à l'innovation. (**Documents 3 et 4**) (2 points)

II - QUESTION DE SYNTHÈSE (10 points)

Vous montrerez que l'innovation résulte de l'action des entrepreneurs mais aussi de celle des pouvoirs publics.

DOCUMENT 1

Dépenses intérieures de recherche et développement (DIRD) des administrations et des entreprises

| | DIRD en 2007 | | Evolution du montant de DIRD entre 2002 et 2007 (en %) | Part du financement public reçu par les entreprises en 2007 dans le montant total de DIRD exécutées (en %) |
|---|-----------------------------|---|--|--|
| | Montant en millions d'euros | En % du montant total de DIRD exécutées | | |
| Dépenses intérieures de recherche et développement exécutées par les entreprises | 24 470 | 63,2 | + 12,0 | <u>11,2</u> |
| Dont branches ¹ : | | | | |
| - industrie pharmaceutique | 3 563 | 9,2 | + 27,4 | 1,3 |
| - industrie automobile | 3 490 | 9,0 | + 9,4 | 0,5 |
| - construction aéronautique et spatiale | 2 661 | 6,8 | + 14,3 | 42,8 |
| - équipements de communication | 2 461 | 6,4 | - 13,9 | 18,0 |
| Dépenses intérieures de R&D exécutées par les administrations ² | 14 220 | 36,8 | + 14,3 | |
| Dont enseignement supérieur | 7 646 | 19,8 | nd ³ | |

Source : D'après l'Insee, www.insee.fr

- (1) : toutes les branches ne sont pas représentées
(2) : Administrations publiques et institutions sans but lucratif.
(3) : Donnée non disponible.

DOCUMENT 2

Les objectifs des entreprises qui innovent, selon le secteur d'activité

| En % des entreprises innovantes | Élargir ou renouveler la gamme | Conquérir de nouveaux marchés | Améliorer la qualité | Réduire les coûts unitaires | Améliorer l'impact sur l'environnement |
|---|--------------------------------|-------------------------------|----------------------|-----------------------------|--|
| Secteur de l'habillement | 46,9 | 44,7 | 30,5 | 11,3 | 7,7 |
| Secteur de l'édition et de l'imprimerie | 41,1 | 40,7 | 46,6 | 39,8 | 13,5 |
| Secteur pharmaceutique | 73,2 | 57,8 | 44,1 | 24,5 | 31,5 |
| Secteur de l'industrie automobile | 64,6 | 57,7 | 46,0 | 38,4 | 23,2 |
| Secteur de la production de combustibles et de carburants | 33,9 | 32,6 | 21,8 | 11,1 | 45,1 |
| Ensemble des secteurs | 55,5 | 49,5 | 41,0 | 26,1 | 21,9 |

Champ : Entreprises industrielles de 20 salariés ou plus, innovantes entre 2004 et 2006 en produits et en procédés.

Lecture : 55,5 % des entreprises du champ indiquent que leurs activités d'innovation ont permis d'élargir ou de renouveler la gamme de leurs produits.

Source : D'après Enquête Statistique Publique, réalisation Sessi - CIS 2006.

DOCUMENT 3

Un agent ne peut, en général, s'approprier tous les bénéfices associés à son invention : d'autres agents pourront utiliser le savoir nouveau qu'il a produit pour réaliser à leur tour des inventions, sources pour eux de bénéfices, sans rémunérer l'inventeur initial (rémunère-t-on aujourd'hui l'inventeur de la roue ?). Ainsi, le rendement privé de la recherche peut être inférieur à son rendement social. En conséquence, les agents peuvent sous-investir en recherche, se cantonnant aux projets qui ont un rendement privé suffisant, alors que d'autres projets auraient un rendement social élevé mais ont un rendement privé trop faible. La mission de l'État dans un tel cadre est de faire en sorte que l'investissement en recherche soit à la mesure du rendement social de cette activité [...]. L'État dispose pour cela d'une riche palette d'outils : il peut investir lui-même dans un système de recherche publique, comblant directement le déficit en recherche ; il peut encourager les firmes à investir en augmentant le rendement privé, à travers des subventions, des avantages fiscaux ou autres ; il peut tenter de limiter les imperfections des marchés en modifiant le contexte institutionnel dans lequel les agents opèrent (politique de concurrence, législation des brevets).

Source : D. GUELLEC, *Economie de l'innovation*, Collection Repères, La Découverte, 2009.

DOCUMENT 4

Un pôle de compétitivité rassemble sur un territoire donné, des entreprises, des laboratoires de recherche et des établissements de formation pour développer des synergies et des coopérations. D'autres partenaires dont les pouvoirs publics, nationaux et locaux, ainsi que des services aux membres du pôle sont associés. L'enjeu est de s'appuyer sur les synergies et des projets collaboratifs ⁽¹⁾ et innovants pour permettre aux entreprises impliquées de prendre une position de premier plan dans leurs domaines. [...] Chaque pôle de compétitivité élabore sa propre stratégie à cinq ans, ce qui lui permet de : concrétiser des partenariats entre les différents acteurs ayant des compétences reconnues et complémentaires ; bâtir des projets collaboratifs stratégiques de R&D qui peuvent bénéficier d'aides publiques ; promouvoir un environnement global favorable à l'innovation et aux acteurs du pôle en conduisant des actions d'animation, de mutualisation ou d'accompagnement des membres du pôle sur des thématiques telles que la formation et les ressources humaines, la propriété industrielle etc. [...] L'État s'attache à promouvoir un environnement global favorable aux entreprises et à l'innovation et à soutenir l'effort de recherche et de développement déployé au sein des pôles de compétitivité.

Source : www.industrie.gouv.fr/liste_index/148.html

(1) Projet réunissant au moins deux entreprises et un laboratoire en vue d'une innovation susceptible d'atteindre le marché à 5 ans.